

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Secrétaire général de l'UIP,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

*« Inonder la bande de Gaza d'aide humanitaire »*

: ce sont les mots prononcés il y a quelques jours par le ministre français des Affaires étrangères. Ils illustrent l'ampleur colossale de la mission qui attend les organisations internationales : fournir nourriture, soins, eau et services essentiels à une population civile épuisée. Le cessez-le-feu en cours doit permettre une augmentation significative des convois humanitaires, et chacun sait ici combien les besoins sont immenses.

Mes pensées se tournent également vers les populations civiles ukrainiennes. Je tiens à rappeler le soutien constant et résolu de la France depuis le premier

jour de la guerre d'agression menée par la Russie, le 24 février 2022. Les attaques visant les infrastructures éducatives, sanitaires et sociales, les déplacements massifs de population, ont eu des conséquences dramatiques sur la sécurité, la santé, mais aussi sur l'avenir scolaire et psychologique de millions d'enfants. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, 12,7 millions de personnes — soit un Ukrainien sur trois — auront besoin d'aide humanitaire en 2025. Cela nous oblige.

Chers collègues, l'intensification des conflits dans des zones urbaines densément peuplées, la prolifération des groupes armés non étatiques, ou encore l'externalisation croissante des moyens de guerre, génèrent des défis sans précédent pour l'application concrète du droit international humanitaire. Face à ces réalités et à l'augmentation vertigineuse du nombre de

personnes en détresse — 310 millions dans plus de 70 pays selon le ministère français des Affaires étrangères — l'inaction n'est pas une option. D'autant plus dans un contexte de retrait américain qui fragilise l'ensemble de l'architecture humanitaire mondiale. Il est plus que jamais nécessaire de soutenir les acteurs humanitaires — ONG, agences de l'ONU, organisations internationales — aujourd'hui fragilisés par la disparition d'une part importante de l'aide américaine.

C'est en ce sens que la France, avec ses partenaires, se mobilise pleinement. Je souhaite ici évoquer l'initiative mondiale lancée en septembre 2024, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, par la France, le Brésil, l'Afrique du Sud, le Kazakhstan et le Comité international de la Croix-Rouge. Son objectif est clair : promouvoir le respect du droit international humanitaire.

L'initiative « ONU 80 », lancée en mars 2025 pour réformer le système multilatéral, fixe quatre priorités claires afin de rendre l'aide plus rapide, plus flexible et plus efficace face à l'évolution des conflits. Restons attentifs au calendrier de cette réforme, dont les premières propositions seront présentées aux États membres d'ici la fin du mois. Restons mobilisés, dans nos responsabilités parlementaires, au service de ceux qui souffrent. Car une vérité demeure, brutale et universelle : dans toutes les guerres, ce sont toujours les civils qui paient le prix le plus lourd.